

Stages Elèves SEGPA

▪ Ce que dit la circulaire de 2015 :

- ⇒ En 4e :
 - ce sont des stages d'initiation (découverte de milieux professionnels)
 - 2 x 1 semaine
 - dans 2 champs ou 2 domaines différents
 - pour les élèves qui n'ont pas l'âge requis : stages de découverte des formations professionnelles dans les établissements de formation.
- ⇒ En 3e :
 - ce sont des stages d'application (articulation entre les compétences acquises, les langages techniques et les pratiques du monde professionnel)
 - 2 x 2 semaines
 - domaine en fonction du projet professionnel de l'élève
 - 3e stage de 2 semaines possible en fin d'année scolaire pour confirmer le projet de formation
- ⇒ Globalisation des stages entre 4 à 10 semaines sur les 2 années de 4e et 3e selon le projet de fonctionnement de la SEGPA et projet professionnel de l'élève.

• En pratique :

- ⇒ Les stages font l'objet d'une convention qui rappelle la législation en vigueur. En effet, selon l'âge de l'élève (13, 14, 15 ou 16 ans), les conditions ne sont pas les mêmes.
- ⇒ Les visites de stages sont généralement effectuées par les PLP, mais peuvent l'être également par les PE ou les PLC, selon le fonctionnement de la SEGPA.
- ⇒ Il se fait généralement 1 visite / élève, cela peut-être plus en fonction de la situation (difficultés sur le stage, élève à besoin particulier...). Des échanges téléphoniques peuvent également se faire entre l'entreprise et le professeur chargé du suivi mais qui ne doivent pas remplacer une visite sur site.
- ⇒ Dans tous les cas, la visite de stage sur temps de service fait l'objet d'un ordre de mission. Ce document, signé par le chef d'établissement (ou toute personne qui a délégation de signature, principal-adjoint ou DACS), justifie le déplacement du professeur hors de l'établissement. L'ordre de mission précise le jour, l'horaire et le lieu de déplacement.
- ⇒ Les élèves ont généralement un livret de stage à compléter, qui peut servir à l'élaboration du dossier de CFG par exemple.
- ⇒ Pendant les stages, les PLP ont une obligation de suivi des élèves de 2h/élève/semaine. Sur les heures où ils sont déchargés de cours et où ils n'effectuent pas le suivi des stages des élèves, il est donc possible de les solliciter pour d'autres activités, selon le fonctionnement de la SEGPA. Certaines activités peuvent être proposées à des élèves des autres niveaux sur les plateaux techniques (ex : accueil des 5e en fin d'année scolaire) ou les PLP peuvent faire du co-enseignement avec d'autres professeurs dans le cadre de projets (ex : petit déjeuner anglais, PLC Anglais + PLP HAS).